



# Charte graphique du Rugby Club Suresnes Hauts-de-Seine

# Introduction

L'objet de ce document est de préciser et expliquer les conditions d'utilisation du logo du Rugby Club Suresnes Hauts-de-Seine au travers des différents canaux de communication traditionnelle tels que publications, présentations, publicités, affiches, panneaux, cartes de visite, etc. ainsi que toute forme de communication électronique comme site internet, réseaux sociaux, courriels, etc.

## Le logo

Le logo est un élément unique et distinctif dont toute altération est de nature à compromettre l'image de marque du club.

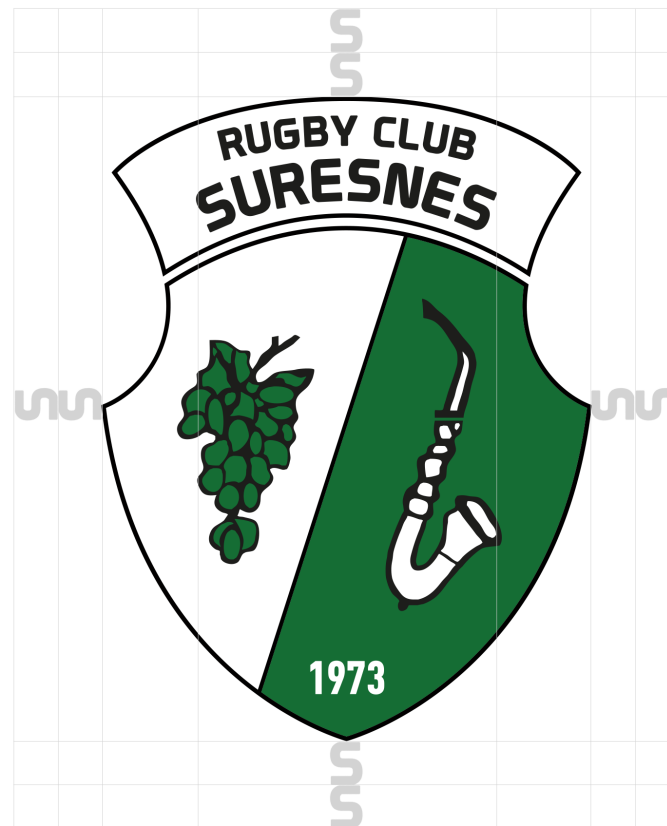
N'utilisez que les éléments numériques communiqués par le club, et n'essayez pas de redessiner ou modifier le logo.



# Zone de protection

Le logo doit toujours être entouré par un espace vide formant une zone de protection. Cette zone permet de s'assurer qu'aucun titre, texte ou visuel ne chevauchera pas le logo et garantit ainsi la lisibilité de celui-ci.

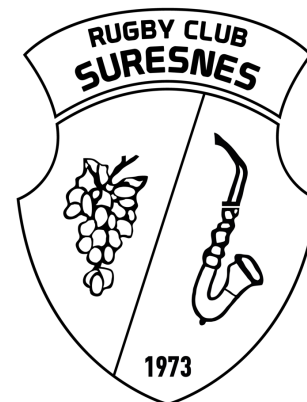
Cette zone de protection est égale à 2 fois la hauteur du S de Suresnes, tel que montré dans la diagramme ci-contre.



# Déclinaisons

Désormais, la même déclinaison du logo s'applique, quelle que soit la couleur de l'arrière-plan. Toutefois, le logo peut s'utiliser dans différentes déclinaisons.

- Une version quadrichromique
- Une version noir & blanc pour les supports en noirs et blanc.
- Une version en fil de fer



# Usages illicites

Nous vous encourageons à vous familiariser avec un usage correct de notre logo, et respecter systématiquement son intégrité, en évitant notamment :

- 1) d'étirer ou condenser le logo
- 2) De remplacer une couleur par un dégradé
- 3) De remplacer la couleur primaire du logo
- 4) De modifier le type de police utilisé



# Palette de couleurs

Aucune couleur d'arrière-plan n'est imposée. Fonction de celle-ci, la version du logo prévue à cet effet sera adoptée.

Le logo est composé de 3 couleurs : vert, noir et blanc. Le vert suresnois doit prendre les valeurs suivantes selon que celui-ci est destiné à un usage digital, affichage ou impression.



Hex	#006A2E
RVB	RO V106 B46
CMJN	C88 M33 J98 N21
Pantone®	349C

# Typographie

La typographie situés sur la partie supérieure du logo est historiquement dessinée. Il n'y a par conséquent pas de police de substitution.

La typographie utilisée pour Hauts-de-Seine est la police DIN Condensed Black.

Celle-ci ne doit pas être substituée par une quelconque autre police.

Police DIN Condensed Black

**ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ**

**abcdefghijklmnopqrstuvwxyz**

**1234567890**

**!@£\$%^&\*()\_+<>?:'"}{**



# Typographie alternative

Dans certains cas, le logo ne peut être utilisé et est substitué par le texte correspondant, par exemple dans la cas de d'un texte, ou d'une affiche sans visuel. Dans ce cas, le texte de substitution au logo est « Rugby Club Suresnes Hauts-de-Seine ».

Celui-ci doit être basé sur la police Arial, de manière à être visualisé de la même manière, quelle que soit la plateforme, logiciel, ordinateur ...

2 manières de présenter ce texte sont possibles

- 1) Sur une ligne, chaque mot commençant par une majuscule, ferré à gauche ou centré.
- 2) Sur 2 lignes, chaque mot commençant par une majuscule, obligatoirement centré, la taille de police de la 2<sup>e</sup> ligne étant la moitié de celle de la première, et la valeur de la taille de l'interligne égale à la taille de la police de la 2<sup>e</sup> ligne.

## Affichage sur 1 ligne

Police Arial

Rugby Club Suresnes Hauts-de-Seine

## Affichage sur 2 lignes

Police Arial

Rugby Club Suresnes  
Hauts-de-Seine

# Merci

Le respect d'une charte graphique peut s'avérer contraignant à respecter. Nous vous remercions de faire votre possible pour la respecter et ainsi véhiculer l'image de notre club avec la même passion et fierté que nous.

## Pour plus d'information

Pour tout renseignement, autorisation, ou question liée à l'usage des signes distinctifs de notre club, notre logo et notre marque, merci de contacter [communication@rcsuresnes.fr](mailto:communication@rcsuresnes.fr)